

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 4 (1868)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 JANVIER 1868

4^e année.



N^o 2.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 50 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace. Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire. Les réclamations concernant l'administration et l'expédition du journal doivent être adressées à M. Estoppey, gérant de l'ÉDUCATEUR, à Lausanne, et tout ce qui regarde la rédaction, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur Daguët, à Neuchâtel.

SOMMAIRE. — Manuel de pédagogie (suite). — La fête des instituteurs à St-Gall et l'exposition scolaire (fin). — Quelques mots sur l'étude des propositions grammaticales. — Des exercices de mémoire. — Variété (Cinq mois d'école. Suite). — Nécrologie (Christophe Motta et Philippe Ciani). — Chronique bibliographique (Jaques Dubar). — Chronique scolaire.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION

CHAPITRE VI

Art de l'Enseignement ou Didactique. — Didactique spéciale.

(Suite.)

§ 79. *Gymnastique.* — L'enseignement de la gymnastique a été introduit dans les écoles par le célèbre pédagogue allemand Basedow. De 1794 à 1803, le chef de l'école philanthropique publia le livre intitulé: *Gymnastique de la jeunesse*. Une partie des appareils en usage aujourd'hui étaient déjà connus. Le caractère de cette gym-

nastique primitive était essentiellement *hygiénique*. Jahn, de Berlin, inaugura dans un but patriotique (la délivrance de l'Allemagne) la gymnastique militaire (1813).

Les exercices de cette seconde phase étant purement individuels, il appartenait à Adolphe Spiers d'y joindre les exercices collectifs et d'en généraliser l'enseignement dans les écoles populaires. L'école de Pestalozzi, de son côté, n'était pas restée étrangère à cet art et se signala par l'imitation de certaines pratiques lacédémoniennes propres à se fortifier la santé; mais en maintenant indistinctement tous les élèves cloués pendant plusieurs heures consécutives sur leurs bancs, l'école de Berthoud et celle d'Yverdon ne montraient pas toute la sollicitude désirable pour le développement physique de l'enfance. C'est cependant de l'école de Pestalozzi que sont sorties les méthodes d'Amoros et de Clias, deux professeurs distingués dont les efforts ont naturalisé la gymnastique dans toutes les classes de la société anglaise et française (1820-39). Ce n'est cependant que de notre temps que les exercices corporels sont devenus une partie essentielle et obligatoire de l'enseignement populaire. En Suisse, l'un des hommes qui ont le plus contribué à ce résultat est sans contredit M. Niggeler, de Berne. Cet excellent professeur est considéré aussi par les connaisseurs comme l'auteur du meilleur manuel pour l'enseignement de cette branche, approprié aux écoles primaires et secondaires. L'ouvrage se compose de trois parties correspondantes aux diverses phases des exercices. L'auteur traite d'abord des exercices d'*ordre* ou individuels, puis des exercices collectifs et *libres*, c'est à dire qui peuvent être faits en rangs et en files, sans le concours d'aucun appareil. Viennent en troisième lieu les exercices aux *engins* ou appareils. Une dernière partie est consacrée aux *jeux*, exercices utiles et gais en même temps, qui développent à la fois l'agilité et la force. Il ne manque pas de pédagogues qui trouvent la gymnastique trop minutieusement et trop artificiellement enseignée nuisible plutôt qu'utile, et qui voudraient la réduire, pour les écoles élémentaires, à cette dernière partie, c'est à dire aux jeux enseignés à la manière de Fröbel, l'introducteur des *Jardins d'enfants*:
« Le meilleur moyen de culture pédagogique, dit Körner (l'*Instituteur populaire*, Pesth, 1864), ce sont les jeux. Les maîtres de

» gymnastique devraient se donner pour tâche d'inventer des jeux
» intéressants qui remplaceraient avantageusement les exercices mé-
» caniques et qui concourraient plus efficacement que les tours de
» force périlleux, à développer le courage, la hardiesse, l'esprit
» d'entreprise et de dévouement. »

D'autres pédagogues estiment que pour les écoles rurales, ces exercices n'ont pas la même importance que pour les écoles des villes. La gymnastique naturelle supplée, selon eux, à la gymnastique artificielle. Mais si les enfants de la campagne sont *naturellement* forts et robustes, qui n'a remarqué aussi combien ils sont souvent lourds, gauches, empruntés dans leurs mouvements. « Nous nous rappelons, dit à cette occasion un homme d'école dont nous avons eu l'occasion de louer l'esprit d'observation et les méthodes, qu'étant instituteur à la campagne, nous avions des garçons de 12 à 15 ans qui marchaient courbés comme des vieillards, le cou rentré et penché en avant : conséquence des travaux excessifs, accablants, auxquels des parents ignorants et cupides soumettent leurs enfants. Dans certains districts de notre canton (et on peut dire de bien des cantons), il n'est pas rare de voir des garçons de 13 ou 14 ans faucher ou porter le lait à la fromagerie, ce qui affaisse le corps de l'enfant, lui courbe le dos et lui efface la poitrine. Les filles elles-mêmes ne sont pas épargnées. Et on nomme cela de la gymnastique naturelle. » (Xavier Ducotterd.)

Les exercices gymnastique sont donc aussi nécessaires à la campagne que dans les villes. Mais nous ne voudrions pas aller jusqu'à exiger que tout instituteur fût lui-même un gymnaste; car tel homme excelle dans l'enseignement intellectuel proprement dit, qui ferait une triste figure au Champ-de-Mars ou sur un *Turnplatz*, comme disent les Allemands. Mais ce qui est à désirer, c'est que la gymnastique fasse l'objet d'un cours spécial dans toutes les écoles normales primaires et que tous ceux qui le peuvent les suivent avec zèle et en ayant toujours à l'esprit la maxime : *men sana in corpore sana* (un esprit sain dans un corps sain). On a sans doute des exemples (l'histoire en fournit plus d'un) que des corps chétifs, difformes, et mêmes maladifs, peuvent renfermer des âmes fortes et grandes et servir même d'enveloppe au génie. Mais ce sont là des exceptions qui ne font que confirmer la règle.

REMARQUE.

Le livre de M. Niggeler a été traduit en français par MM. Lochmann et Dufresne (Lörtscher fils, Vevey, 1866). Mais cet ouvrage, qui n'a pas moins de 400 pages, eût beaucoup gagné à être abrégé et rendu portatif.

(A suivre.)

A. DAGUET.

La fête des instituteurs à St-Gall et l'exposition scolaire,

Compte-rendu de la délégation romande.

(Suite et fin.)

Depuis la publication de notre dernier article, nous avons reçu de M. le Dr Mauron une réclamation à laquelle nous nous empressons d'accorder une place. Nous avons fait à l'exposition de St-Gall le reproche bénévole de n'avoir pas su se restreindre et, en particulier, il a été question d'une galerie de tableaux annexée à l'exposition. M. Mauron nous reprend à cet endroit, disant que la Société des beaux-arts a bien voulu ouvrir à la société pédagogique son petit musée, lequel ne formait pas du tout partie intégrante de l'exposition.

Nous acceptons de grand cœur cette rectification, mais nous sommes obligés de maintenir notre critique. La base adoptée à St-Gall nous semble trop large; *parmi les objets autres que les tableaux, dit M. Mauron, il y en avait peu qui ne fussent ou ne pussent être employés à l'école et dans l'enseignement.* Si, à Lausanne, nous adoptions ces principes, il faudrait transporter à l'exposition un foule d'objets qui servent à l'enseignement, sans doute, mais qui sont d'une utilité extrêmement relative, les cabinets de physique et de chimie, les collections, etc., etc. Or ce n'est pas ce que nous entendons par une exposition scolaire.

Cependant, nous sommes loin de nous plaindre de cette manière d'envisager une exposition; car, à St-Gall, la multiplicité et la variété de ces divers moyens d'enseignement formaient un très beau coup d'œil. Entrons avec le Dr Mauron dans la grande salle de l'école cantonale; que de choses! comme elles sont artistement rangées! quel ordre! Au milieu, une grande allée; à droite et à gauche, entre les étalages, des couloirs latéraux. A droite j'aperçois d'abord (à tout seigneur tout honneur) la magnifique carte de Dufour, à l'ombre de laquelle sont déposés les reliefs de M. Schœll et de M. Beust, à Zurich. De là, passons aussi vite que possible (notre rédacteur en chef est très pressé) devant ces nombreux livres de lecture, ces manuels de musique, ces traités pour l'enseignement religieux. Voici les

traités d'histoire et de géographie : Weber, Daguët, Dittmar, etc. ; les atlas historiques de Sprumer, de Vögelin, etc. ; les cartes et les atlas géographiques de Stieler et d'une foule d'autres auteurs, que nous indique le catalogue si habilement élaboré par le Dr Wartmann. Viennent ensuite les globes terrestres et les *telluriums*, instruments ingénieux destinés à représenter le système solaire. Parmi eux, nous remarquons celui de M. Staub, horloger à Zug. Cette machine se monte comme une montre ; une plaque métallique concave, dans laquelle vient se réfléchir un bec de gaz, y tient lieu de soleil. Le domaine des sciences naturelles est fort riche ; afin de ne pas être prolix, nous ne mentionnerons ici que les fleurs artificielles de M. Brendel, à Breslau, destinées à l'enseignement de la botanique. Elles sont de grandeur plus que naturelle et se démontent pièce après pièce, en sorte que chaque partie constitutive de la fleur passe successivement sous les yeux de l'élève.

Arrêtons-nous quelques instants devant le compartiment des aveugles ; nous y trouvons un ami, un bon voisin, M. le directeur Hirzel, avec les divers ouvrages et livres en relief qu'il a envoyés de Lausanne. On ne peut trop admirer le dévouement et le talent de cet homme qui, à force de peines et de soins, est parvenu à instruire des enfants affligés d'une si cruelle infirmité ; il a avec lui deux de ses élèves, instruits selon sa méthode et qui donnent des marques non équivoques d'une intelligence développée. C'est une justice à lui rendre dans un siècle où le dévouement est méconnu et traité de charlatanisme, M. Hirzel est un modèle de persévérance et de sagacité.

Terminons cette revue un peu succincte, en parlant d'une collection destinée à l'instruction des futures ménagères. Elle se compose de toutes ces substances si fréquemment utilisées à la cuisine et au jardin : café, sucre, riz, graines, etc., le tout étiqueté et renfermé dans des cases avec texte explicatif. C'est l'œuvre de l'école secondaire des jeunes filles de Rorschach.

Sans doute le lecteur ne saurait, d'après ce que nous avons dit, se former une idée exacte de l'exposition de St-Gall. Cependant, ce rapide coup d'œil suffit pour démontrer combien une exposition scolaire peut être intéressante, je ne dis pas pour le pédagogue et l'homme spécial, mais encore pour le simple curieux. Aujourd'hui, les expositions scolaires doivent se proposer un double but : indiquer quel est le développement de l'instruction publique dans un pays et stimuler le zèle des instituteurs ainsi que de tous ceux qui ont compris la valeur et l'importance du savoir. Notre pays est petit par le territoire ; qu'il soit grand par les lumières.

Puisse l'exposition de Lausanne être, non pas supérieure à ses devancières, mais égale en beauté, en utilité et en résultats à celle de St-Gall. Ce sera un pas immense de fait pour l'instruction des masses; et qui dit instruction dit aussi moralité et félicité.

Lausanne, janvier 1868.

Au nom de la délégation.

J. BESANÇON.



Quelques mots sur l'étude des propositions grammaticales.

La grammaire, comme on sait, se divise en deux parties principales : la *lexicologie* et la *syntaxe*; la première s'occupe de l'étude des *mots*, l'autre de celle des *propositions* et des *phrases*.

La langue française a ici un avantage sur l'allemande : celui de distinguer la *phrase* de la *proposition*. Nous savons tous que la *proposition* est l'énonciation d'un jugement, tandis que la *phrase* comprend ordinairement plusieurs *propositions*, et forme toujours un sens complet. En revanche, après mûres réflexions, je reconnais que les Allemands ont raison de borner à *deux* les parties constituantes de la proposition. La décomposition que nous faisons subir aux verbes adjectifs pour y trouver deux parties, ne me paraît pas naturelle. Je propose donc de ne chercher dans une proposition que le *sujet* et l'*attribut*. Je n'ignore pas combien il répugne à ceux qui sont habitués à dire que *j'aime* signifie *je suis aimant* (ce qui n'est pas toujours vrai), combien, dis-je, il est pénible de voir notre proposition ainsi écourtée et mutilée. Mais si l'on considère les avantages qui résultent de ce sacrifice d'amour-propre, on n'hésitera pas à se ranger du côté de la Germanie. Les instituteurs romands sont appelés chaque jour à enseigner le français à des élèves allemands, et les jeunes gens de langue française à apprendre l'allemand. En pédagogie, les petites contradictions mêmes sont fâcheuses, à plus forte raison une contradiction dans un principe aussi important.

On objectera qu'il nous est tout aussi bien permis de trouver deux éléments logiques dans un mot, qu'aux Allemands de n'en voir qu'un dans l'affirmation et la qualité. J'en conviens, mais ils ont pour eux les latins, par exemple, dont tous les temps des verbes passifs qui n'ont que l'auxiliaire *être* en français, s'expriment par un seul mot.

Pour écarter tout reproche de tudescomanie, je déclare que je n'admets pas toujours la logique allemande; ainsi, quand même j'aurais contre moi toutes les universités d'outre-Rhin, on ne me persuaderait pas que nous ayons tort de dire : d'aujourd'hui en quinze jours, puisque nous disons

d'aujourd'hui en huit jours, tandis que les Allemands admettent bien huit jours pour une semaine, mais n'en veulent que *quatorze* pour deux ; c'est-à-dire qu'un bâton peut avoir *deux bouts* ou un *seul bout*, suivant qu'il est plus ou moins long.

Mais revenons à notre proposition. Comme les grammairiens français ne sont pas d'accord sur la dénomination à donner à chacune des trois espèces de propositions considérées sous le rapport de leur importance, il me semble qu'on pourrait adopter : proposition *principale*, proposition *déterminative* et proposition *explicative*.

Quant aux propositions principales *relatives*, je voudrais qu'on en exprimât les rapports par des épithètes analogues à celles qu'on donne aux conjonctions qui les précèdent : proposition *adjointe*, *disjointe*, *conditionnelle*, *adversative*, *restrictive*, *causative*, etc., comme le font nos confrères germains.

Sans attacher la même importance qu'autrefois à l'*analyse logique*, on peut rendre ces exercices très utiles, en faisant construire par les élèves, après chaque définition, des propositions et des phrases qui s'y rapportent.

J. H....

DES EXERCICES DE MÉMOIRE

(Extrait de la Correspondance des instituteurs belges et neuchâtelois.)

Le *Progrès*, de Bruxelles, revue scolaire dont nous avons, à plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs, a consacré plusieurs colonnes de son numéro du 14 novembre soit au compte-rendu des conférences des instituteurs neuchâtelois, soit à l'histoire de la société romande, qui a pris naissance, comme on sait, dans ces conférences. Touchant le compte-rendu lui-même, M. R. T., l'auteur des articles du *Progrès*, s'exprime ainsi :

« Nous avons lu ces deux volumes avec le plus vif intérêt et nous les considérons comme de précieux guides à consulter par tous les membres du corps enseignant. Ils y trouveront des idées pratiques qu'on ne rencontre pas d'ordinaire dans les traités d'éducation. »

A propos du mot *mémorisation*, dont on s'est servi dans le compte-rendu, M. R. T. faisait l'observation suivante :

« Nous demanderions volontiers à nos confrères de la Suisse si la mémoire n'exerce pas un trop grand rôle dans leur système d'éducation, s'ils ne s'attachent pas trop à développer cette faculté au détriment de l'intelligence et de la réflexion ; en un mot, s'ils ne font pas trop apprendre

» par cœur à leurs élèves. C'est ce que la lecture de certains rapports
» nous conduit à supposer. »

L'article du *Progrès* se terminait par ces mots sympathiques : « Honneur
» aux éducateurs neuchâtelois qui savent si bien pratiquer la fraternité et
» donner raison à la devise nationale des Belges et des Suisses : « L'union
» fait la force. »

Ayant pris connaissance des lignes bienveillantes du *Progrès* et de l'objection soulevée par leur auteur, M. F. T., M. Villommet a fait une réponse à la rédaction du journal belge qui lui a donné une place dans son numéro du 29 décembre. Cette lettre offre assez d'actualité pour que nous jugions utiles de la reproduire dans nos colonnes.

Neuchâtel (Suisse) le 12 décembre 1867.

Au comité de rédaction du Progrès, à Bruxelles.

Permettez que je vienne vous remercier pour les lignes bienveillantes que vous avez consacrées, dans le n° 42 de votre excellent journal, au compte-rendu de nos conférences générales de 1865 et 1866. Nous reconnaissons tout ce qu'il y a d'imparfait dans nos modestes travaux, et nous n'en sommes que plus flattés de votre favorable appréciation ; elle nous encouragera à travailler avec toujours plus de zèle et de persévérance, pour atteindre le but élevé que nous poursuivons, savoir : *le plus grand développement possible de l'éducation populaire dans notre chère patrie!*

Vous dites, Messieurs, que les éducateurs neuchâtelois savent pratiquer *la fraternité* et donner raison à la devise : *L'union fait la force*. C'est vrai, et nous nous en trouvons si bien, nous sommes si heureux de sa mise en pratique, que notre plus ardent désir est de voir partout nos confrères en savourer les heureux fruits et en apprécier, sans retard, les salutaires effets ! Aussi, est-ce avec la plus vive sollicitude que nous suivons les efforts tentés chez vous pour arriver à l'application toujours plus grande du principe si fécond *de la fédération des hommes d'école*. Nous applaudissons à vos nobles efforts, et nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'ils soient couronnés d'un plein succès. Et, nous devons vous le dire, nous nourrissons l'espoir de voir prochainement *la fédération générale des instituteurs de la noble Belgique* tendre la main de la fraternité à sa sœur des montagnes de l'Helvétie, et vivre avec elle dans une même communauté de vues, de travaux et d'intérêts.

Il y a plus encore : Serions-nous trop téméraires de désirer que notre exemple fût suivi par nos collègues des autres pays, et que les temps arrivassent où les éducateurs de toutes les nations s'unissent par les liens d'une *puissante confraternité* ? Quant à nous, nous voudrions pouvoir hâter ces bienheureux jours ; aussi travaillons-nous de toutes nos forces à la réalisation de cette idée, grandiose sans doute, mais aussi noble, aussi féconde qu'elle est grande. Le congrès scolaire de Fribourg en a été le point de départ : l'exposition universelle de Paris un acheminement vers la réalisation ; et le congrès de Lausanne de l'année prochaine, auquel nous convions de cœur les instituteurs belges, en sera, nous l'espérons, le digne couronnement.

Cela dit, laissez-moi, maintenant, Messieurs, répondre quelques mots

à l'observation que nous a faite M. R. T., votre honorable confrère, au sujet des *mémorisations* ou exercices destinés à développer et à fortifier la mémoire chez les enfants.

Les questions pédagogiques, chez nous comme ailleurs, ont toutes une histoire ; il faut la bien connaître pour pouvoir apprécier chacun sainement.

Voici celle des mémorisations : Autrefois, dit-on, la mémoire jouait dans notre système d'éducation un rôle trop prépondérant ; on faisait apprendre essentiellement *par cœur* dans nos écoles, et l'on reprochait aux instituteurs de négliger les leçons propres à développer l'intelligence. Vintrent *les temps modernes*, où l'on étudia avec ardeur les questions scolaires ; on reconnut que la culture de la mémoire occupait une trop large place dans l'instruction ; il y eut un *tolle* général contre l'usurpatrice. L'ancien système d'éducation fut remplacé par un enseignement plus rationnel, plus en rapport avec les progrès de la science pédagogique et avec les exigences nouvelles. Mais il arriva ici, comme il arrive pour bien d'autres choses, que l'on ne sut pas maintenir l'équilibre, et l'on se jeta à corps perdu dans l'extrême contraire. On voulut dès lors tout faire pour le développement de l'intelligence et rien, ou à peu près rien, pour celui de la mémoire ; car on cessa même de poursuivre complètement tout exercice qui aurait pour but de développer cette précieuse faculté ; les manuels même furent un moment menacés ? Et cependant n'avait-on pas tort d'en agir ainsi ? car si la mémoire doit céder le pas à l'intelligence, s'en suit-il nécessairement que cette faculté, si éminemment utile, nécessaire même, puisqu'elle est une condition *sine quâ non* de tout progrès, doive être délaissée ? Nous ne le pensons pas. Ne faut-il pas, au contraire, la développer et la fortifier par de nombreux exercices ? Les hommes célèbres que les siècles ont produits n'ont-ils pas été doués, sinon d'une prodigieuse, tout au moins d'une heureuse mémoire ? N'ont-ils pas fait des efforts considérables et continus pour développer cette importante faculté ? Et ne connaissons-nous pas bon nombre d'hommes qui travaillent à fortifier leur mémoire par des exercices quodidiens et réguliers ? Au reste, messieurs, l'expérience que nous avons acquise par la pratique de l'enseignement est là pour nous montrer que l'enfant qui malheureusement n'a point de mémoire, comme l'on dit, eût-il la plus belle intelligence, ne sera jamais qu'un faible écolier. Il peut bien devenir un homme qui saura se *tirer d'affaire*, mais il ne sera jamais instruit et il souffrira toujours de son défaut de mémoire. Or comme nous sommes du nombre de ceux qui croient que cette faculté est susceptible de développement, nous sommes aussi de ceux qui veulent qu'on ne la néglige pas dans les exercices destinés à préparer le jeune enfant en vue du rôle qu'il sera appelé à remplir dans la société. Les instituteurs neuchâtelois, forts de leur expérience, plutôt que de se laisser entraîner dans le nouveau courant, s'efforcent par tous les moyens en leur pouvoir de rétablir le juste équilibre entre la mémoire et l'intelligence. Voilà pourquoi, dans les rapports qu'ils ont dû rédiger sur cette importante question, ils paraissent plaider, avec peut-être autant de ferveur, la cause de la mémoire, et ont pu faire supposer qu'ils s'attachent trop exclusivement à développer cette faculté au préjudice de l'intelligence et de la réflexion.

Non, messieurs, les instituteurs neuchâtelois ne donnent pas une plus grande importance au développement d'une faculté qu'à celui de telle autre ; ce qu'ils veulent, avec tous les vrais pédagogues, avec les *pédagogues*

praticiens surtout, c'est le développement simultané et harmonique de toutes les facultés de l'enfant; et rien de ce qu'ils doivent lui faire apprendre n'est confié à sa mémoire sans avoir été, au préalable, soigneusement expliqué et parfaitement compris. Voilà tout leur système d'éducation. J'espère, messieurs, que les renseignements ci-dessus suffiront pour montrer à M. R. T., ainsi qu'aux lecteurs du Progrès, quel était le but que les instituteurs neuchâtelois se proposaient en traitant comme ils l'ont fait la question des mémorisations.

Agréez, etc.

F. VILLOMMET.

Après avoir donné place à cette lettre dans ses colonnes, le *Progrès* la fait suivre des lignes ci-après :

« M. R. T., notre estimable collaborateur, est heureux d'avoir provoqué » les explications qui précèdent, comme de constater que nos frères d'Hel- » vésie pratiquent avec autant d'ardeur que de succès les principes d'une » véritable pédagogie. »

VARIÉTÉ

CINQ MOIS D'ÉCOLE

IV

Une course malencontreuse.

Notre jeune régent avait bien un quart d'heure de marche à faire pour atteindre l'école, c'est-à-dire sa chambre à coucher. La nuit était noire, et à l'instant où Félix disait do bouna né¹ à Gédéon qui l'avait accompagné sur le seuil de la porte, une bouffée de vent et de neige s'engouffra dans le corridor et éteignit la chandelle.

— Ne vous arrêtez pas en route, lui dit Gédéon qui l'avait affublé d'un vaste carrick à trois collets superposés et lui avait emprisonné les jambes dans de longues guêtres de chasse; le vent souffle de bise : donnez-vous garde de l'avoir toujours dans l'oreille droite; ne tournez pas les menées et brassez-moi ça comme un luror du Vau-de-Reu !

Ces recommandations n'étaient pas superflues. Félix en reconnut la justesse quand il se mit en route. Trois pieds de neige fraîche, tombée dans la soirée, recouvraient la couche durcie des jours précédents. Par une nuit pareille, les jalons clair-sémés qui marquaient les bords du chemin étaient d'une utilité fort contestable. D'espace en espace, des amoncellements de neige de plus de quatre pieds de profondeur enveloppaient jusqu'aux hanches et par delà notre malheureux ami. Pour se rendre un compte exact de sa pitreuse position, il faut avoir passé par une de ces épreuves ! il faut avoir lutté au milieu d'un de ces ouragans neigeux de nos montagnes; avoir éprouvé cette lassitude et ce désir fatal et presque insurmontable de se reposer pour quelques instants; il faut avoir suffoqué dans un de ces tourbillons qui vous enlèveraient sans la couche de neige qui vous emprisonne les jambes. Et pourtant la furie de ces tempêtes fait l'âcre plaisir des montagnards. Quand ils rentrent d'une course, après avoir bravement

¹ Bonne nuit. Littéral. : Deux bonnes nuits ou double bonne nuit.

affronté l'ouragan, l'œil brillant et les joues empourprées par les rudes caresses de la bise, ils disent en secouant la neige attachée à leurs vêtements : Vélainq on baill'heuvoai ; c'est kma u bon vill tin !¹

Je doute bien que Félix fût en ce moment du même avis ; il *brassait* bravement, comme le lui avait recommandé son hôte, mais il n'avancait guère et se demandait, en soufflant dans ses doigts engourdis, s'il verrait jamais la fin de cette maudite course, quand soudain un choc violent, reçu en pleine figure, le renversa sur son dos et lui fit voir mille étincelles. Un juron bien recentué et deux bras nerveux qui le remplaçaient sur ses jambes lui rendirent ses esprits.

— Hé ! dites-donc, s'écria-t-il quand son équilibre fut rétabli, vous n'y allez pas de main morte, vous !

Une exclamation de surprise, suivie d'un rire homérique, fut la seule réponse qu'il reçut d'abord.

— Ne vous gênez pas reprit d'un ton aigre-doux Félix, qui ne trouvait pas l'aventure plaisante. — Excusez, monsieur le régent, dit enfin l'auteur de sa chute d'une voix de basse-taille qui ne lui sembla pas inconnue. Je ne m'attendais guère à vous trouver ici à de pareilles heures ; vous choisissez un fameux temps pour aller au Locle, tout de même ! — Comment ? au Locle ! — Eh ! parbleu ! n'y allez-vous pas ? Aussi vrai que je m'appelle Olivier chez la Suzon, vous tenez le chemin de la Combe à l'Ours, et c'est *mado* bien le plus court pour tomber sur le Verger !

Félix, tout ahuri ! mit son interlocuteur au fait de sa position malencontreuse en lui demandant à quelle distance il se trouvait de la maison d'école. — Eh ! mais : à peu près une bonne heure par le temps qu'il fait.

La figure du jeune homme s'allongea de quelques pouces à l'ouïe de cette réponse peu réjouissante. Bien que l'obscurité empêchât Olivier de s'en apercevoir, il sembla le comprendre et se hâta d'ajouter avec bonhomie : Mais m'notau² est à quelques enjambées ; vous y passerez la nuit.

Inutile de dire que Félix ne se fit pas prier pour accepter cette invitation cordiale. Il se sentait incapable de continuer longtemps cette marche fatigante, car ses jambes engourdies commençaient à se mouvoir péniblement dans la couche de neige qui s'épaississait de plus en plus. La conversation qui précède avait eu lieu en marchant ; car Olivier, dès les premiers mots, après avoir remis le jeune homme dans la bonne direction, avait continué sa route à grands pas. Félix marchait sur ses talons, s'accrochant au manteau de son compagnon comme à une ancre de salut. Le vent soufflait toujours avec rage et chassait la neige qui continuait à tomber à flocons serrés. Il fallait qu'Olivier fût parfaitement sûr de sa route pour s'avancer ainsi sans hésitation, au milieu des tourbillons de neige qui suffoquaient Félix. Si celui-ci eût été moins absorbé par ses efforts surhumains pour emboîter le pas dans les trous que creusaient les jambes de son compagnon, il eût sans doute vu poindre par intervalles, à travers les bourrasques, une lumière lointaine, formant un brouillard lumineux au milieu des nuages de neige que le vent promenait dans l'air.

Le silence qu'avaient jusqu'alors gardé les deux voyageurs fut bientôt rompu par Olivier qui fit remarquer à notre ami la lueur en question.

¹ Voilà un bel hiver ! c'est comme au bon vieux temps.

² Ma maison.

— Nous y voilà bientôt ! regardez la chandelle de Rosette qui brûle derrière les vitres de la cuisine ¹.

La vue de ce phare de salut et l'assurance d'une prochaine arrivée rendirent quelque vigueur au pauvre garçon. Encore quelques efforts et les deux compagnons de route, reçus par la vieille femme de ménage d'Olivier, entraient dans une vaste cuisine brillamment éclairée par un feu de hêtre flambant joyeusement dans l'âtre. La vieille avait fait ces préparatifs de réception pour Olivier qui avait passé la journée au Locle.

Pendant que nos deux voyageurs réchauffent leurs membres engourdis et que la vieille Rosette met la dernière main à un repas appétissant, examinons un peu cet Olivier survenu si heureusement pour empêcher notre héros de laisser ses os dans la Combe-à-l'Ours.

C'était un robuste gaillard d'une trentaine d'années, à la physionomie ouverte et joviale. Ses traits, fortement accentués et en ce moment éclairés par la flamme du foyer, dénotaient une rare énergie. Félix, qui le considérait à la dérobée, se souvint de l'avoir rencontré quelquefois. Tout ce qu'il avait appris sur le compte de son hôte, c'est qu'il était connu dans les environs comme un original de première force pour avoir résisté à toutes les insinuations matrimoniales des commères ayant filles à placer. Du reste, on s'accordait à le reconnaître, bon cœur, bonne bourse et bon bras, trois qualités dont il avait donné des preuves palpables en maintes occasions, et en particulier dans une foire de village où, l'année précédente, il avait, par pitié, fait à un marchand ambulancier de fourches et de râtaux, l'achat de toute sa marchandise, et où, prenant fait et cause pour un jeune étranger, lâchement attaqué par une troupe d'ivrognes, il avait plongé trois des plus enragés dans la fontaine voisine. Les autres, heureux d'en être quittes pour quelques contusions, avaient prudemment gagné le large : on savait qu'Olivier, une fois en colère, était capable de briser têtes et côtes sans la moindre réflexion.

A la fois agriculteur et horloger comme la plupart de ses voisins, il vivait sur le domaine paternel avec la vieille Rosette, sa cousine à la mode de Bretagne. C'était sa seule compagnie, et bien qu'il eût pour elle la plus grande affection, Olivier trouvait que c'était bien assez d'une femme dans le ménage.

Malgré l'heure avancée, le jeune régent et son hôte firent honneur au repas de la femme de charge avec un appétit aiguisé par leur lutte contre la tempête.

Il était près d'une heure du matin quand Félix s'étendit avec délices dans le lit qu'Olivier avait voulu lui céder, se contentant pour lui-même de passer la nuit sur un vieux sofa.

(A suivre.)

HUGUENIN.

NÉCROLOGIE

Christophe Motta.

Le canton du Tessin vient de perdre un des chaleureux promoteurs de l'éducation populaire, c'est M. Christophe Motta, d'Airola, demeurant à Locarno. Après avoir fait quelques études dans le Tessin, M. Motta suivit les cours de l'école moyenne centrale de Fribourg, où il se montra un des

¹ Noz y vélainq astoù ! boità la tchandella à la Rosette que beurle dari lé carreaux de la couzna !

meilleurs élèves de M. Daguet, alors professeur de français et d'histoire dans cette école. Rentré dans le Tessin, M. Motta continua ses études et ne tarda pas à se faire connaître comme un des plus zélés amis de l'instruction ; il fut nommé inspecteur d'écoles, puis conseiller d'Etat et directeur de l'éducation publique. Depuis quelques années, il ne siégeait plus au Conseil d'Etat, mais bien au Grand Conseil, où l'avait envoyé la confiance de ses concitoyens. Motta était un cœur chaud, loyal, tout dévoué au bien public et au progrès.

Philippe Ciani.

Encore une perte cruelle pour ce canton ; c'est celle du citoyen Ciani, l'un des fondateurs de la république tessinoise, l'un des bienfaiteurs de l'éducation publique et des promoteurs de toutes les entreprises d'utilité et de bienfaisance dans la Suisse italienne. C'était l'un des membres les plus intelligents et les plus actifs de cette société *démopédeutique* dont nous parlions dans notre dernier numéro et que nous voudrions voir étendre à tous les cantons vraiment avancés ; car nous ne faisons aucun cas du soi-disant *progressisme* des villes et localités où l'école n'intéresse que ceux qui s'en occupent par vocation, par position ou, comme beaucoup de parents, pour aller voir couronner leurs enfants le jour de la distribution des prix ou jouir de leurs succès vrais ou fictifs les jours d'examen. Conseiller d'Etat et directeur de l'instruction publique, M. Ciani se signala par l'élan qu'il imprima aux bonnes études. L'enseignement élémentaire était l'un des objets de la prédilection de M. Ciani. L'asile de l'enfance à Lugano est une création de cet excellent magistrat, qui fit à plusieurs reprises des sacrifices d'argent pour cette institution. Le bâtiment où est installée cette école est un don de ce généreux citoyen. D'autres écoles populaires ont été également établies par lui. Il venait encore de doter le pénitencier cantonal en projet d'une somme de 40,000 fr., lorsque la mort est venue enlever ce philanthrope illustre, le 11 décembre. Il était parvenu à l'âge avancé de 90 ans. (Traduit de l'*Educatore* du Tessin.)

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Jaques Dubar ou le respect de la propriété. Nouvelle par Frédéric MAILLARD, instituteur au collège de Nyon, 1868. 335 pages, petit in-8°.

Voici l'histoire de ce livre. La Société vaudoise d'utilité publique avait mis au concours la question suivante : *Quels sont les moyens de développer dans notre jeunesse le sentiment du respect et d'une manière plus spéciale le respect pour les objets extérieurs ?* Quatre manuscrits furent envoyés au jury nommé par la société. Trois des concurrents avaient adopté la forme ordinaire du mémoire ou de la dissertation. Un quatrième eut l'heureuse idée de choisir la forme populaire du roman ou de la nouvelle, et de mettre en scène un régent qui, à force de dévouement et de courage, parvient à donner à la jeunesse de son village le respect de la propriété et à faire de Dombreuse (c'est le nom de ce village), une paroisse bien réglée et progressive. Convaincu toutefois que la réforme de Dombreuse ne sera as-

surée que lorsque les villages voisins se seront associés au progrès obtenu, le régent Dubar organise des conférences d'instituteurs qui lui fournissent l'occasion et les moyens de généraliser la réforme introduite dans la paroisse dont il est l'un des principaux fonctionnaires. Tout cela, naturellement, ne se fait pas sans beaucoup d'efforts et d'obstacles même très sérieux, dont l'un est la lutte avec une partie de l'autorité communale. Il en triomphe par sa fermeté et avec l'aide aussi du pasteur, M. Damant, dont Jaques Dubar a su se faire un ami et un protecteur. Le réformateur dans le régent n'étouffe pas l'homme. A côté des travaux de réforme, nous avons une histoire de cœur, très sobrement et discrètement traitée, il est vrai, mais qui comme toute inclination sérieuse, partagée et approuvée, conduit sûrement au mariage. La peinture des mœurs villageoises et du foyer domestique se joint ainsi, heureusement, à ce qu'on pourrait appeler le tableau des mœurs scolaires. La tendance moralisante et didactique du livre en est ainsi tempérée et adoucie. L'animation du récit et le naturel du dialogue font une autre diversion et empêchent que la morale du livre ne dégénère en prédication qui est, comme on sait, l'écueil du roman à tendance. Aussi le rapporteur du jury, M. Louis Vulliemin, le spirituel et savant continuateur de Jean de Muller, a-t-il pu louer, sans restriction, la vérité des sentiments qui règne dans l'ouvrage de M. Maillard, la fidélité des peintures, l'exposition variée, animée, pleine d'instruction qu'offre le tableau de la vie de Jaques Dubar et des mœurs vaudoises en général. « On lit cet écrit, dit M. Vulliemin, sous une impression bienfaisante. On » le lit avec facilité et avec charme. Le sujet du concours y est traité » plus complètement que dans aucun ; la relation de l'instruction et de l'é- » ducation y est mieux établie... » A ses éloges, M. Vulliemin a mêlé comme de raison quelques critiques. L'œuvre d'abord lui paraît susceptible d'être abrégée. Il signale en second lieu les fautes assez nombreuses qui déparent le style. Ces fautes, M. Vulliemin n'a pas jugé à propos de les indiquer, à ce qu'il paraît, car l'auteur se serait empressé de les corriger et le fera, sans aucun doute, dans une prochaine édition en vue de laquelle nous nous permettons d'en noter quelques-unes. ¹

Dans la partie de la nouvelle qu'on pourrait appeler politique, c'est-à-dire dans les idées qu'émet l'auteur touchant la constitution, l'honorable rapporteur a souligné quelques expressions *inexactes*, ainsi le mot *république* opposé à *démocratie*. Nous ferons un reproche plus grave à Jaques Dubar, c'est celui de nier l'égalité *réelle* au profit de l'égalité *légale*. Sur quoi donc repose l'égalité devant la loi, sinon sur l'égalité naturelle et réelle des hommes égaux par l'origine comme par la destination commune. Mais il est évident par tout le cours de la discussion que ce que Jaques Dubar entend et combat sous le nom d'égalité réelle, c'est cette égalité absolue et chimérique qui tendrait à nier les inégalités profondes que la nature et les circonstances de la vie ont établies entre les hommes, inégalité de santé, de force, d'intelligence.... Nous trouvons aussi par-ci par-là M. Jaques Dubar plus *autoritaire* qu'il ne convient à un démocrate. Mais à côté des exagérations qui se rencontrent dans les opinions de M. Dubar et qui s'expliquent aisément dans un instituteur qui n'a pas fait du droit une étude particulière, il y a dans cette partie de l'ouvrage comme dans les autres tant

¹ Jaques au lieu de Jacques, selon l'orthographe régulière ; le beau mérite de chanter sans psaume (p. 13) ; *dérotter* le fond de la salle (p. 15) ; claquant du fouet (p. 115) ; le *Collège* pour l'Ecole (*ibid*) ; communes *fortunées* (p. 149) ; la commune à bon moyen (*ibid*) ; aimerait être remplacée (p. 198) ; élevée dans une maison *foraine* ; il y a trente ans que je *régente* (p. 250).

d'idées sages, de principes justes et féconds, que nous ne sentons pas le courage de pousser plus loin cette critique, qui est d'ailleurs encore une marque d'estime payée au livre de M. Maillard : on ne s'arrête aussi longuement qu'aux écrits qui en valent la peine. Quelles que puissent être d'ailleurs ses imperfections et les observations divergentes auxquelles il ne peut manquer de donner lieu, la nouvelle de M. Maillard a eu un beau succès, puisque sur la proposition du jury il lui a été décerné un prix de 280 fr. à côté d'un accessit de 200 fr. accordé à deux de ses concurrents. Nous félicitons M. Maillard et nous nous réjouissons d'autant plus de la distinction dont il a été l'objet, que la Société romande compte en lui un de ses membres les plus actifs, l'*Educateur* un de ses collaborateurs les plus assidus et que le rapport que cet instituteur habile a composé sur l'Exposition de Paris se distingue par l'étude consciencieuse du sujet qui lui avait été assigné.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — *L'Echo musical*, journal de la Société cantonale des chanteurs vaudois et organe de la Société fédérale de chant, paraît dorénavant deux fois par mois au lieu d'une. La Société fédérale de chant compte maintenant 10 sections dans la Suisse romande, en tout 238 chanteurs. La Société allemande en compte 3000. La *Sängerhalle*, ou portique des chanteurs, en construction pour la prochaine fête fédérale, coûtera 16,000 fr.

TESSIN. — M. Brocchi, autrefois consul suisse à Turin, a offert de faire les frais des études de deux jeunes Suisses, pendant 5 ans, à l'Institut international de Turin. Le Conseil fédéral, en acceptant l'offre généreuse de M. Brocchi, a chargé le gouvernement du Tessin de lui faire des présentations à cet effet. Le Conseil d'Etat du Tessin a fait choix d'un étudiant Luganais et d'un étudiant de la Léventine.

FRANCE. — *Bibliothèques de Paris*. — La capitale de la France possède six bibliothèques principales, qui sont :

La bibliothèque de Paris la plus vaste et la mieux dotée du monde possédant 4,100,000 volumes et 80,000 manuscrits ; la bibliothèque de l'*Arsenal* (à Paris) 200,000 volumes et 5800 manuscrits ; la bibliothèque de *Ste-Genève* 155,000 volumes et 2000 manuscrits ; la bibliothèque *Mazarine* 150,000 volumes et 4000 manuscrits ; la *Sorbonne* 80,000 volumes et 900 manuscrits ; l'*Hôtel-de-ville* 65,000 volumes.

ANGLETERRE. — Sous ce titre : *Une nouvelle bonne œuvre*, le journal *la Patria e Famiglia*, de Milan, publie les lignes suivantes :

« Chacun sait qu'en France le petit nombre d'institutrices laïques qui se vouent aux fonctions enseignantes mènent une vie de privations, et quand elles arrivent à la vieillesse ou se trouvent atteintes d'une infirmité incurable, elles se voient abandonnées comme le rebut de la société.

» Une noble femme anglaise, vouée aux œuvres de charité, M^{me} Reid, prenant en commisération le sort de ces institutrices, vient d'adresser au public un appel à ses compatriotes pour les engager à fonder une maison de refuge en faveur de ces infortunées. Il y a bien, à Paris, un hospice pour les invalides ; il y en a un autre pour les artisans ; pourquoi n'y en aurait-il pas un pour les institutrices sans ressources ? »

Cette institution, ajoute la *Patria e Famiglia*, devrait se rencontrer dans tous les pays.

ASIE. — *Japon*. — Ce pays, où la langue a fait de grands progrès, a fait une commande énorme de livres à la maison Putram et C^e à New-York. Le premier envoi se compose de 60 caisses formant environ 10 tonnes. Cet envoi renferme entr'autres 13,000 volumes de calcul, de géographie, de grammaires et de livres de lecture, 600 exemplaires de l'histoire universelle de Goodvich, 60,000 recueils d'écriture. Tous ces ouvrages seront traduits en japonais.

A nos collaborateurs.

Le manque d'espace nous force à renvoyer au prochain numéro la suite de la lettre de M. Raoux sur la phonographie, le rapport de M. le Dr Mauron sur les dictées orthographiques, deux correspondances (de Genève et du Valais), une observation de M. J. H. sur une tendance antiprosodique dans le chant, et d'autres articles.

ERRATA. Dans le dernier numéro de 1867, il y a deux rectifications à faire :
Page 386, à la 1^{re} note : l'auteur de la variété est M. Huguenin, instituteur, à Bôle (canton de Neuchâtel), et non à Bâle.
A la table des matières, page 394, 3^e ligne, il faut lire : *réclamation* de M. de Guimps, et non *réclame*.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

ANNONCES

AVIS IMPORTANT

Les abonnés à l'*Educateur* disposés à profiter des offres avantageuses qui leur ont été faites par les éditeurs du journal **La Suisse** sont priés d'envoyer *au plus tôt* leur souscription à M. Blanc, libraire, à Lausanne.

OFFRES : Une prime à choisir sur 9 ou un rabais de 25 % conformément aux annonces des deux derniers numéros de l'*Educateur*.

NOTA. La prime ou le rabais ne sont accordés que jusqu'au 31 courant.

4^{me} ANNÉE

L'**Echo musical**, journal de la société cantonale des chanteurs vaudois et organe de la société fédérale de chant, paraît à Aigle *deux fois* par mois. Ce journal, seul lien extérieur existant entre les sociétés de chant d'hommes et chœurs mixtes de la Suisse romande, réclame l'appui de toutes les personnes qui s'intéressent au développement de la musique populaire.

Prix 3 fr. 50 cent. par an. On s'abonne dans tous les bureaux de poste, chez les principaux libraires, ou auprès de la rédaction, à Aigle.

AVIS La place d'instituteur de français, d'histoire, de géographie, d'instruction civique et d'écriture à l'école moyenne de Ste-Croix étant vacante par la nomination du titulaire actuel au collège d'Yverdon, Messieurs les instituteurs qui désireraient se présenter sont priés d'envoyer leurs papiers à la commission des écoles de Ste-Croix, jusqu'au 20 janvier 1868. — Traitement, 2000 fr. — Maximum des leçons, 30 par semaine.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR